

Mars 2019



**AFIN DE VOUS PRÉPARER AU MIEUX
AU BREXIT,
BCI MET À VOTRE DISPOSITION :**

- > le **N° Vert 0 800 800 106** Réservé aux entreprises bretonnes
- > l'email : brexit@bretagnecommerceinternational.com
- > les réunions d'information **BREXIT-BREIZH TOUR**
Nouvelles sessions en mai à Quimper, Rennes, St-Brieuc et Vannes

En savoir plus 

Actualités

ALERTE BREXIT !

Une question sur le Brexit ? Contactez-nous ! Mail : brexit@bretagnecommerceinternational.com S'il n'y a pas d'accord d'ici le 29 mars 2019, le Royaume-Uni quittera l'Union Européenne et deviendra immédiatement...

[En savoir plus](#)

Filières durables, entreprises performantes

Vous souhaitez une stratégie durable pour votre développement à l'international ? Vous souhaitez mettre en place ou développer votre politique d'achats responsables ? Vous souhaitez maîtriser les enjeux sociaux et...

[En savoir plus](#)

Réunions d'information

La certification de conformité à l'export : aspects réglementaires à maîtriser

[Lorient | 19 mars 2019](#)

[Rennes | 30 avril 2019](#)

Les fondamentaux du commerce international

[Quimperlé | 28 mars 2019](#)

[Saint-Brieuc | 16 mai 2019](#)

[Ploërmel | 23 mai 2019](#)

[Saint-Malo | 18 juin 2019](#)

[Rennes | 17 septembre 2019](#)

[Quimper | 26 septembre 2019](#)

[Dinan | 17 octobre 2019](#)

[Lorient | 21 novembre 2019](#)

[Javené | 26 novembre 2019](#)
[Morlaix | 26 novembre 2019](#)

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Crédit documentaire

[Rennes | 2 avril 2019](#)
[Lorient | 14 mai 2019](#)

Comment votre site internet peut devenir un outil de vente efficace à l'international ?

[Lorient | 25 avril 2019](#)
[Brest | 20 juin 2019](#)

Rôle des Incoterms dans l'environnement du commerce international

Brest | 19 mars 2019 [En savoir plus...](#)

Et si on vous hackait en quelques minutes ? au niveau international ou national, de l'attaque à la gestion de crise, comment ne pas sombrer ?

Rennes | 2 avril 2019 [En savoir plus...](#)

Gestion de la paie à l'international : enjeux et clés de la réussite

Quimper | 4 avril 2019 [En savoir plus...](#)

Sécuriser les risques commerciaux, fiscaux et juridiques à l'international

Rennes | 25 avril 2019 [En savoir plus...](#)

Comment passer de la logistique à la Supply Chain pour réussir à l'international ?

Vannes | 26 avril 2019 [En savoir plus...](#)

Les formations commerce international

Chaque année, les Chambres de Commerce et d'Industrie vous proposent un cycle de formations spécifiques au commerce international : formalités douanières, échanges intracommunautaires, Incoterms & logistique, contrats, moyens & sécurité de paiement.

[Consultez le programme des formations en Bretagne](#)

Salons et missions à l'étranger

Cosmétique - Hygiène

IN COSMETICS GLOBAL PARIS 2019

Paris, FRANCE | 2 avril 2019 au 4 avril 2019 [En savoir plus...](#)

BEAUTY WORLD ME 2019

Dubaï, EMIRATS ARABES UNIS | 15 avril 2019 au 17 avril 2019 [En savoir plus...](#)

CHINA BEAUTY EXPO 2019

Shanghai, CHINE | 20 mai 2019 au 22 mai 2019 [En savoir plus...](#)

IN COSMETICS ASIA 2019

Bangkok, THAÏLANDE | 5 novembre 2019 au 7 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

COSMOPROF ASIA 2019

Hong Kong, CHINE | 12 novembre 2019 au 15 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

Santé - Biotech

MISSION E-SANTE / MED TECH ALLEMAGNE 2019

Berlin, ALLEMAGNE | 8 avril 2019 au 10 avril 2019 [En savoir plus...](#)

VITAFOODS EUROPE 2019

Genève, SUISSE | 7 mai 2019 au 9 mai 2019 [En savoir plus...](#)

BIO CONVENTION US 2019

Philadelphie, USA | 3 juin 2019 au 6 juin 2019 [En savoir plus...](#)

MEDICA 2019

Düsseldorf, ALLEMAGNE | 18 novembre 2019 au 21 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

Agriculture Aquaculture Pêche

SIAM 2019

Meknès, MAROC | 16 avril 2019 au 21 avril 2019 [En savoir plus...](#)

NAMPO 2019

Bothaville, AFRIQUE DU SUD | 13 mai 2019 au 17 mai 2019 [En savoir plus...](#)

MISSION AFRIQUE DU SUD

Johannesburg, AFRIQUE DU SUD | 13 mai 2019 au 17 mai 2019 [En savoir plus...](#)

CAHE 2019

Wuhan, CHINE | 18 mai 2019 au 20 mai 2019 [En savoir plus...](#)

RENCONTRE ALGERO FRANCAISE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE 2019

Annaba, ALGERIE | 25 juin 2019 au 26 juin 2019 [En savoir plus...](#)

EUROTIER BRESIL 2019

Medianeira, BRESIL | 23 juillet 2019 au 25 juillet 2019 [En savoir plus...](#)

POULTRY AFRICA 2019

Kigali, RWANDA | 2 octobre 2019 au 3 octobre 2019 [En savoir plus...](#)

SIMA SIPSA 2019

Alger, ALGERIE | 10 octobre 2019 au 13 octobre 2019 [En savoir plus...](#)

AGRI'LIVESTOCK 19

Yangon, MYANMAR | 5 décembre 2019 au 7 décembre 2019 [En savoir plus...](#)

Agroalimentaire

SEAFOOD BRUXELLES 2019

Bruxelles, BELGIQUE | 7 mai 2019 au 9 mai 2019 [En savoir plus...](#)

MISSION VISITEURS SEAFOOD BRUXELLES 2019

Bruxelles, BELGIQUE | 7 mai 2019 au 9 mai 2019 [En savoir plus...](#)

PLMA 2019

Amsterdam, PAYS-BAS | 21 mai 2019 au 22 mai 2019 [En savoir plus...](#)

SUMMER FANCY FOOD SHOW 2019

New-York, USA | 23 juin 2019 au 25 juin 2019 [En savoir plus...](#)

SEAFOOD EXPO ASIA 2019

Wanchai, HONG KONG | 3 septembre 2019 au 5 septembre 2019 [En savoir plus...](#)

FOOD INGREDIENTS ASIA (FIA) 2019

Bangkok, THAILANDE | 11 septembre 2019 au 13 septembre 2019 [En savoir plus...](#)

ANUGA 2019

Cologne, ALLEMAGNE | 5 octobre 2019 au 9 octobre 2019 [En savoir plus...](#)

MISSION VISITEURS ANUGA 2019

Cologne, ALLEMAGNE | 7 octobre 2019 au 8 octobre 2019 [En savoir plus...](#)

NATEXPO 2019

Paris, FRANCE | 20 octobre 2019 au 22 octobre 2019 [En savoir plus...](#)

GULFOOD MANUFACTURING INGRÉDIENTS & ÉQUIPEMENTS 2019

Dubaï, EMIRATS ARABES UNIS | 5 novembre 2019 au 7 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

CHINA INTERNATIONAL IMPORT EXPO 2019

Shanghai, CHINE | 5 novembre 2019 au 10 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

FOOD INGREDIENTS EUROPE 2019

Paris, FRANCE | 3 décembre 2019 au 5 décembre 2019 [En savoir plus...](#)

Aéronautique - Aérospatial

SIAE 2019

Paris, FRANCE | 17 juin 2019 au 23 juin 2019 [En savoir plus...](#)

Numérique - Electronique - Photonique

LASER WORLD OF PHOTONICS 2019

Munich, ALLEMAGNE | 24 juin 2019 au 27 juin 2019 [En savoir plus...](#)

IFA 2019

Berlin, ALLEMAGNE | 6 septembre 2019 au 11 septembre 2019 [En savoir plus...](#)

AFRICACOM 2019

Cape Town, AFRIQUE DU SUD | 12 novembre 2019 au 14 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

Biens de conso

EUROBIKE 2019

Friedrichshafen, ALLEMAGNE | 4 septembre 2019 au 7 septembre 2019 [En savoir plus...](#)

KIND & JUGEND 2019

Cologne, ALLEMAGNE | 19 septembre 2019 au 22 septembre 2019 [En savoir plus...](#)

Filière bois

MISSION ÉTUDE EN ÉCOSSE, L'AUTRE PAYS DU BOIS

ECOSSE | 6 octobre 2019 au 9 octobre 2019 [En savoir plus...](#)

Défense

MILIPOL PARIS 2019

Paris, FRANCE | 19 novembre 2019 au 22 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

Naval - Nautisme

METSTRADE 2019

Amsterdam, PAYS-BAS | 19 novembre 2019 au 21 novembre 2019 [En savoir plus...](#)

Venues d'acheteurs

Vendre à Soyuzsnab – Russie

à Paris ou en Bretagne | 4 juin 2019 au 5 juin 2019 [En savoir plus...](#)

Informations réglementaires

BREXIT : rappel Douane

Déclarations sommaires d'entrée et sortie (ICS-ECS) selon le [règlement délégué \(UE\) 2019/334](#) de la Commission du 19 décembre 2018 publié au JOUE L60 du 28/02/2019.

En cas de BREXIT sans accord de retrait, les marchandises arrivant sur le territoire douanier de l'Union européenne en provenance du Royaume-Uni seront soumises au dépôt d'une déclaration sommaire d'entrée et, en sens inverse, les marchandises quittant l'UE vers le Royaume-Uni seront soumises à l'obligation de déposer une déclaration préalable à la sortie.

Ces déclarations doivent être déposées dans un délai laissant suffisamment de temps aux administrations douanières des Etats membres pour effectuer une analyse de risques à des fins de sécurité et de sûreté, respectivement avant l'arrivée et la sortie des marchandises.

La Commission précise qu'il est dès lors approprié que les délais fixés pour les ports de la mer du Nord s'appliquent à tous les ports du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des îles Anglo-Normandes et de l'île de Man (à ce jour 2 heures).

BREXIT : vente de colis d'une valeur inférieure ou égale à 135 £

Attention : en cas d'absence d'accord, à compter du 29 mars, la réglementation des ventes de colis d'une valeur inférieure ou égale à 135 £ vers le Royaume-Uni évolue. Pour expédier un colis de cette valeur à un client britannique, vous devrez inclure la TVA britannique.

[En savoir plus](#)

BREXIT : produits de santé

Réglementation sur les dispositifs médicaux (DM) ou dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (DMDIV) délivrés par un organisme notifié (ON) britannique et commercialisés sur le marché UE.

La législation de l'Union européenne relative aux produits de santé prévoit que les organismes notifiés doivent se situer dans un Etat membre et être désignés par l'autorité notifiante d'un Etat membre pour exécuter les tâches d'évaluation de la conformité définies dans la législation de l'Union relative à ces produits.

A partir de la date de retrait, les organismes notifiés britanniques perdront leur statut d'organismes notifiés de l'UE. Dans l'attente qu'ils soient à nouveau couverts par un certificat délivré par un ON situé sur le territoire de l'UE, les produits concernés ne pourront donc plus être mis sur le marché sur le territoire européen. En conséquence, si votre entreprise est concernée, il est conseillé de vous rapprocher de votre organisme notifié au Royaume-Uni.

[Complément d'information sur le site BCI info.](#)

SPG : reconduction de suspensions de préférences tarifaires (période 2020-2022)

Vient de paraître au JOUE du 13 février le [Règlement d'Exécution \(UE\) 2019/249 de la Commission du 12 février 2019](#) portant suspension des préférences tarifaires pour certains pays bénéficiaires du SPG (Système de Préférences Généralisé) en ce qui concerne certaines sections du SPG. Sont concernés le Kenya, l'Inde et l'Indonésie.

Union européenne : réglementation des produits cosmétiques

La Commission européenne a publié le [règlement \(UE\) 2018/1847](#) visant à restreindre l'utilisation de l'o-phénylphénol et ses sels dans les produits cosmétiques.

Pologne : création d'un registre central des factures en 2019

Depuis le 1er janvier 2018, tous les contribuables, des grandes entreprises aux micro-entreprises, sont tenus de déclarer au ministère polonais des Finances, le fichier JPK_VAT(SAF-T) contenant toutes les informations des factures envoyées et reçues. Après l'extension de la déclaration électronique des enregistrements de TVA en Pologne, le ministère des Finances travaille à la création d'un registre où seront rassemblées toutes ces informations reportées mensuellement. Afin de compléter le SAF-T actuel et de modifier la législation TVA en conséquence au 1er juillet 2019, le ministère des Finances a publié un projet de loi de nouvelles règles qui s'appliqueront aux entreprises établies en Pologne ainsi qu'aux entreprises étrangères qui y sont immatriculées à la TVA.

Le but de la création de ce registre est d'obtenir un meilleur contrôle contre d'éventuelles fraudes fiscales et de gérer les écarts pouvant survenir lors du croisement des données des biens et des services achetés et vendus.

Le projet de loi mentionne une amende de 500 PLN (environ 116 €) pour toute irrégularité qui ne serait pas corrigée dans les 14 jours après la réception d'une notification.

France : Passeport talent pour les entreprises reconnues innovantes

La Direction générale des entreprises informe les entreprises innovantes sur les nouvelles dispositions pour le recrutement de salariés étrangers. Il s'agit du **Passeport talent mention « salarié d'une entreprise reconnue innovante »** entré en vigueur depuis le 1er mars 2019. Ces dispositions facilitent le recrutement de salariés étrangers pour les entreprises reconnues innovantes par le ministère de l'Economie et des Finances.

L'accès aux meilleurs talents est un des leviers fondamentaux de la croissance des start-up françaises. Ces dispositions contribuent à l'internationalisation de l'écosystème des start-up en renforçant son attractivité vis-à-vis des talents internationaux.

Ces salariés étrangers peuvent désormais bénéficier d'une carte de séjour pluriannuelle d'une durée maximale de 4 ans sans condition de diplôme.

[En savoir plus](#)

Chine

Tous les dispositifs et produits médicaux de classe I, II et III, fabriqués postérieurement au 31/12/2018, devront se conformer aux nouvelles règles d'étiquetage imposées par la Chine. Ces règles concernent notamment un étiquetage aux caractères simplifiés et un renforcement des exigences de conformité.

Russie : nouveaux certificats sanitaires pour les produits à base de céréales

Des certificats sanitaires pour l'exportation de produits transformés à base de céréales vers la Russie viennent d'être mis en ligne sur le site [Expadon](#) de FranceAgriMer. Sont concernées les farines d'épeautre, de seigle, de blé tendre, de quinoa et de castanea.

Canada : mise sur le marché des produits alimentaires

La loi sur la salubrité des aliments au Canada (LSAC) et le règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC) sont entrés en vigueur le 15 janvier dernier. Les importateurs de produits alimentaires doivent détenir une licence et mettre en place des mesures de contrôle préventif de la salubrité des aliments. Un plan de contrôle préventif (PCP) devra être mis en place afin de documenter ces mesures de contrôle.

Communauté Andine : réglementation des produits cosmétiques

La Communauté Andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou) a publié la [nouvelle résolution n° 833](#) qui rentrera en vigueur le 27 novembre 2019. Elle supprime notamment l'obligation de fournir un Certificat de Vente Libre (CVL) pour la mise sur le marché de produits cosmétiques.

BREXIT et droits de douane à l'import au UK

Une note publiée le 13 mars 2019 par le gouvernement britannique sur son site gov.uk 'Tax Information and Impact Note...

[En savoir plus.](#)

La distribution agroalimentaire en Autriche

La distribution alimentaire en Autriche est dominée par quelques grands groupes qui contrôlent les 2/3 des ventes du pays. Le...

[En savoir plus.](#)

BREXIT : Quels impacts sur les enregistrements REACH pour les produits chimiques ?

En cas de BREXIT sans accord, les enregistrements REACH basés au Royaume-Uni ne seront plus valables au 30 mars 2019....

[En savoir plus.](#)

Évolution du marché des camions électriques dans l'Union européenne – Février 2019

Alors que les législateurs de l'UE pourraient bientôt parvenir à un accord sur les normes d'émission de CO2 pour les...

[En savoir plus.](#)

**Avez-vous pensé à
BCI pour...**

**rechercher des infos sur un
marché étranger**



BCI info vous aide à y voir plus clair en sélectionnant pour vous des informations pertinentes et fiables pour accélérer votre développement international

Offres de partenariat

Vous recherchez un investisseur ou un partenaire industriel/technologique étranger ?

Notre service "Invest in Bretagne" met régulièrement à votre disposition des projets de partenariat, d'acquisition et de prise de participation, issus de nos partenaires ou de notre propre prospection.

[Voir les projets.](#)

Nous sommes également à votre écoute pour vous présenter des partenaires potentiels, répondant à vos besoins.

Nous traiterons votre demande en toute confidentialité.

Pour de plus amples informations, nous contacter :

contact@invest-in-bretagne.org

Invest in
BRETAGNE 



BRETAGNE
COMMERCE
INTERNATIONAL

Bretagne Commerce International

Tél. (+33) 2 99 25 04 04 - contact@bretagnecommerceinternational.fr

Le Colbert - 35 place du Colombier - 35012 Rennes cedex - France
www.BretagneCommerceInternational.com

Vos contacts BCI Territoire

Brest : Dominique Floch | 02 98 62 39 23

Ille-et-Vilaine : Cindy Le Guern | 02 99 33 66 88

Morbihan : Pascale Le Borgne | 02 97 02 40 67

Morlaix : Annie Mugnier | 02 98 62 39 16

Quimper : Monia Benrahal | 02 98 98 29 06

Côtes d'Armor : Annie Le Masson | 02 96 78 62 05

Avec le soutien de / With the support of



Copyright © 2019 Bretagne Commerce International,